République Française
Département
Du Doubs

**Compte rendu conseil du 24 août 2026**
**De la Commune de Verrières de Joux**

***Nombre de conseillers***
- en exercice 11
- présents 9
- votants 9
- absents 2
- exclus 0
- procuration 0

*Séance du 24 août 2026 à 20 heures*
***Date de convocation*** *20.08.2026* ***Date d'affichage :*** ***29.08.2026***

***Etaient présents*** *:- BASTO José - GOMIMBAULX Elodie – KAELBEL Océane - LESUEUR Brigitte - LOUVRIER Marc – MANZONI Marie – SCHNEIDER Damien – TOURNIER Belinda – VALGANON Aurélien*

***Absent excusé*** *: KOGLER Sébastien - PILLOUD Pascal*

*Monsieur Le Maire ouvre la séance en demandant de lire et signer le Compte-rendu du Conseil du 29 juin 2026.*

*Monsieur le Maire explique ne pas avoir utilisé son droit de préemption pour les parcelles de bois A 569 – A 638 et A 624.*

## Objet :

1) Vote Subvention Saison Culture 26/27 Saison Culturelle

Mme TOURNIER présente la saison 3 de la saison culturelle du **Leoungli Théâtre**.

L'association sollicite une subvention de **2 500 €** pour la saison culturelle 2026-2027. Cette dépense avait été prévue par l'ancien Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide d'accorder une subvention de 2 500 € à l'association Leoungli Théâtre** pour la saison culturelle 2026-2027.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

**Adopté à l'unanimité.**

**ance n°08 – Affaire n°01**
Présents : 9 Abstention(s) : 00 Exclu : 0 Pouvoir : 00 Pour : 9 Contre : 0

**Objet :**

## 2) Remboursement Drapeau Mme LESUEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Mme Brigitte LESUEUR, membre du Conseil municipal, a acheté des drapeaux pour la commune auprès de **La Foir'Fouille**, pour un montant de **24,57 € TTC**.

Monsieur le Maire met la facture à disposition des membres du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide de rembourser à Mme Brigitte LESUEUR la somme de 24,57 € TTC** et autorise Monsieur le Maire à effectuer le règlement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**ance n°08 – Affaire n°02**

Présents : 9 Abstention(s) : 00 Exclu : 1 Pouvoir : 00 Pour : 8 Contre : 0

**Objet :**

## 3) droits de visionnage caméra de surveillance

Considérant que, afin d'assurer une plus grande efficacité dans le suivi et le traitement des situations nécessitant le recours aux images de vidéoprotection, il est souhaitable d'élargir le nombre de personnes habilitées à accéder et à visionner ces images ;

Après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ainsi que les trois Adjoints au Maire à accéder et à visionner les images du système de vidéoprotection, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- d'autoriser également Monsieur Damien SCHNEIDER, Conseiller municipal, à accéder et à visionner ces images, sous réserve de l'accomplissement préalable des démarches nécessaires, notamment en matière d'assermentation et d'habilitation ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Préfecture et des autorités compétentes afin d'obtenir les autorisations et habilitations nécessaires pour les personnes désignées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**ance n°08 – Affaire n°03**

Présents : 9 Abstention(s) : 00 Exclu : 0 Pouvoir : 00 Pour : 9 Contre : 0

# *Questions diverses :*

## Zones de tri

Monsieur le Maire informe que l'entreprise **TP Rolland** interviendra la semaine prochaine pour réaliser la plateforme de la zone de tri.

**Carte Avantage Jeunes :**
Mme KAELBEL se propose de se rapprocher de la directrice afin d'obtenir le nombre d'enfants concernés.

**Bourbaki :**
La salle des fêtes a été réservée. Monsieur Damien SCHNEIDER informe les élus de l'utilisation du projecteur et de la sonorisation de la salle des fêtes.

**Subventions :**
Monsieur le Maire demande que les demandes de subventions soient étudiées en commission, hors conseil municipal, afin de pouvoir les traiter lors du prochain Conseil municipal de septembre.

**Fête des Hommes :**
Il est proposé de réfléchir à la possibilité que la commune soit l'organisatrice de cette manifestation. Le sujet reste en réflexion.

**Problèmes de fibre :**
Les démarches ont été effectuées. Le SMIX a informé que le réseau général est bien rétabli. Les problèmes individuels doivent désormais être traités directement avec **les opérateurs des personnes concernées**.

**Rencontre avec les pompiers :**
Les pompiers souhaitent rencontrer les élus et mettre en place une réunion d'information à destination des habitants. La date du **7 septembre** est proposée.

Le Maire,
Marc LOUVRIER

La secrétaire de séance,
Océane KAELBEL

MAIRIE DES VERRIÈRES DE JOUX (Doubs)

**Les membres du Conseil Municipal – Signatures du conseil municipal du 24 août 2026**

| | |
|---|---|
| TOURNIER Belinda – 1er adjointe | |
| BASTO José– 2ème adjoint | |
| KAELBEL Océane - 3ème adjointe | |
| GOMIMBAULX Elodie | |
| KOGLER Sébastien | Pris connaissance |
| LESUEUR Brigitte | |
| MANZONI Marie | |
| PILLOUD Pascal | Pris connaissance |
| SCHNEIDER Damien | |
| VALGANON Aurélien | |